



Pôle Recherches et Publications

**SOMMET DE PARIS CONSACRÉ À LA RELANCE POST-  
COVID19 DE L'ÉCONOMIE AFRICAINE : ENJEUX ET DEFIS**

Interview de

**ERIC ELOUNDOU NGAH,**

Économiste et Expert en Finance et Banque est Coordonnateur du Club Entreprises  
Finance et Société du Think Tank CEIDES

Propos recueillis par Serge SEPPOH

16 Mai 2021

***1/ 1er constat au regard du registre des chefs d'Etat invités, l'absence du Président Paul BIYA à la tête de la 1ère économie de la zone CEMAC et président en exercice de ladite institution. Peut-on déduire d'un refroidissement des relations France-Cameroun ?***

Les enjeux du sommet de Paris du 18 mai 2021, consacré à la relance post-COVID19 de l'économie africaine, dépassent largement le champ des relations France-Cameroun ; et il convient d'en reformuler le thème pour évoquer plutôt, la relance post-COVID19 de l'économie française, afin de faciliter la compréhension du sujet à nos lecteurs.

En effet, l'absence du Président de la République du Cameroun, PAUL BIYA, Président en exercice de la CEMAC, n'est pas la seule curiosité à observer dans le cadre de ce sommet. Celle du Président de la Commission de l'Union Africaine, MOUSSA FAKI MAHAMAT, et du Président de la République Fédérale du Nigéria, MUHAMMADU BUHARI, première puissance économique de l'Afrique, pour ne citer que ces deux cas, démontre bien la difficulté actuelle de la diplomatie française à trouver le juste équilibre pour repenser les relations entre la France et les pays africains.

Ce sommet n'abordera donc pas, à proprement parler, la relance de l'économie africaine, mais bien la relance de l'économie française à travers un renforcement de son positionnement stratégique sur le Continent, les leviers traditionnels de sa politique africaine ayant montré quelques fissures ces dernières années. Il s'agit notamment de la coopération monétaire, de la coopération militaire, de la coopération économique et de l'influence politique.

Or, les grands absents à ce sommet sont précisément ceux qui constituent divers épïcêtres de ces fissures de la politique africaine de la France. Pour autant, on ne peut pas conclure à un refroidissement des relations. Bien au contraire, nous nous situons à un tournant décisif de reconfiguration des leviers de coopération entre la France et les pays africains, tenant compte d'un contexte géopolitique et économique plus compétitif et d'une nouvelle stratégie de développement du Continent fondé sur la transformation structurelle des économies et la promotion des échanges commerciaux interafricains.

***2/ Depuis quelques années, l'image de la France est écornée au sein de l'opinion publique de l'Afrique francophone subsaharienne. Ce type de sommet où l'avenir économique du continent africain se dessine ou se décide à Paris, consacre-t-il fatalement la pérennité du paternalisme français vis-à-vis de l'Afrique ?***

Il serait naïf de croire que la France tient son influence sur l'Afrique subsaharienne de sa seule puissance. Elle a derrière elle l'essentiel des puissances occidentales et les principales institutions de coopération multilatérale. L'attitude des Chefs d'Etat africains envers la France tient donc compte de cette posture de mandataire dont elle bénéficie auprès de ses partenaires internationaux. L'enjeu pour la France, dans le cadre de ce sommet, serait donc également de rassurer ses mandants quant à la maîtrise de son influence sur le Continent africain, face à la percée chinoise, russe et turque.

La réhabilitation de l'image de la France au sein de l'opinion publique de l'Afrique francophone subsaharienne passerait par une communication plus réaliste sur les rapports de force qui influencent l'avenir économique de l'Afrique aujourd'hui, en commençant par les distanciations au sein même de l'Union Européenne, en passant par la montée en puissance de

la Chine, de la Russie, de la Turquie et de bien d'autres pays. Il y va également de l'intérêt de la France elle-même.

Le sommet qui s'ouvre le 18 mai prochain ne consacre donc pas la pérennité du paternalisme français vis-à-vis de l'Afrique, mais plutôt un cadre de concertation qui reflète les rapports de force entre les pays africains et leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux occidentaux. Pour autant, il serait excessif de dire que l'avenir économique du continent africain se dessine, ou se décide à Paris dans le contexte international que nous connaissons en 2021.

L'option stratégique de la transformation structurelle des économies africaines sera certes au cœur des débats de ce sommet, défendue par certains dirigeants qui la mettent déjà en œuvre tels que NANA AKUFO-ADDO du Ghana, PAUL KAGAME du Rwanda, CYRIL RAMAPHOSA de l'Afrique du Sud. Mais il s'agira davantage pour Paris, de bien cerner les ressorts de ce nouveau paradigme de coopération France – Afrique. En cela, le choix des invités paraît plus opportun et se prête bien à l'intelligence de la situation.

Les questions de coopération monétaire seront nécessairement abordées, concernant notamment le passage du FCFA à l'ECO, en sachant que la zone CEMAC n'a pas encore abattu ses cartes dans ce jeu hautement délicat pour toutes les parties prenantes. Là encore, la France entend bien jouer un rôle décisif et conserver une certaine influence, car le projet pourrait déboucher sur une monnaie unique pour la moitié des pays du Continent. Une telle configuration des économies africaines aurait alors forcément de lourdes conséquences géopolitiques qu'il convient de maîtriser dès aujourd'hui, du point de vue des occidentaux, mandants de la France.

### ***3/ Faut-il saluer l'élan solidaire du Président Macron ou condamner la posture moutonnaire de ces Chefs d'Etat africains qui peinent à se concerter sur le continent africain et à trouver en interne des solutions aux problèmes africains ?***

A mon humble avis, aucune de ces deux postures n'a lieu d'être. D'abord, parce que le Président MACRON n'est pas dans un élan solidaire, eu égard à tout ce que nous avons évoqué précédemment. Ensuite, parce que les principales solutions aux problèmes africains sont de nature économique et financière, et les leviers pour les activer ne sont pas totalement à la portée des Chefs d'Etat africains, ni du Président MACRON.

Il importe donc de regarder la tenue de ce sommet dans la perspective française, pour ne pas verser dans une perception complexée des relations futures qui se dessinent entre la France et l'Afrique. Et là, on réalise qu'en France, nous sommes déjà dans un contexte électoral qui exige du Président EMMANUEL MACRON de rassurer les français quant à sa capacité à résoudre leurs problèmes et à préserver leurs acquis et leur influence internationale, alors que le pays traverse une période particulièrement difficile, aggravée par la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Dans le même temps, le message qui semble être adressé à l'Afrique francophone subsaharienne est celui de la disposition de la France à transformer profondément la nature des relations qu'elle a entretenues jusqu'ici avec ces pays, en leur rendant notamment leur « souveraineté » dans des domaines qui étaient encore querellés (monétaire, sécuritaire, politique, etc.).

Il me semble que les africains devraient saisir cette main tendue en contribuant rigoureusement à la conception d'un nouveau cadre de coopération avec la France, pas seulement en tant que puissance économique et militaire ou ancien pays colonisateur mandaté par ses partenaires occidentaux, mais davantage comme un partenaire qu'il serait bon d'avoir à nos côtés plutôt que contre nous, dans le cadre d'une coopération bilatérale et multilatérale défendant nos intérêts communs.

S'agissant des Chefs d'Etat africains, il convient de rappeler que nous avons quand-même observé plusieurs cadres de concertation au cours de ces dernières années, et au plus fort de la crise sanitaire provoquée par la COVID-19. Les résultats ne sont certes pas encore à la hauteur des défis auxquels font face les populations, mais il est juste de relever quelques avancées remarquables dont il faut faire la promotion sans aucune réserve. C'est le cas de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) qui est entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2021 et qui ouvre des perspectives incommensurables pour le développement des échanges commerciaux interafricains.

La contrainte financière rend certainement difficile la mise en œuvre des solutions, car la majorité de ces pays présentent encore une situation économique et financière très fragile. Il faut cependant espérer que la nouvelle stratégie de développement fondée sur la transformation structurelle porte rapidement ses fruits et accélère le mouvement engagé.

***4/ La pandémie COVID19 a affiché la déliquescence des systèmes sanitaires des pays africains. Au plus fort de la crise, les présidents africains n'ont pu faire consensus autour d'un projet de riposte collectif endogène. Faut-il espérer un plan marshall pour la santé en Afrique piloté par les Africains au sortir de ce sommet de Paris du 18 mai ?***

Permettez-moi tout d'abord d'émettre des réserves quant à votre affirmation sur la déliquescence des systèmes sanitaires des pays africains. De mon point de vue, la pandémie COVID-19 a été une occasion exceptionnelle pour l'Afrique de démontrer l'efficacité de sa pharmacopée traditionnelle, face aux systèmes sanitaires modernes qui n'ont pas pu empêcher les pertes importantes en vies humaines auxquelles nous avons assistés dans la presque totalité des pays développés. Il ne s'agit donc pas seulement des pays africains. C'est bien l'ensemble des systèmes sanitaires et leurs interrelations qu'il faut questionner, aux niveaux national, régional et mondial. Dans le cas spécifique de l'Afrique, la contrainte financière se pose une fois de plus et appelle là encore une réponse concertée au niveau mondial.

Finalement, la véritable question que pose la relance économique post-COVID19 est celle de l'efficacité de la coopération internationale face à des crises majeures. Le réflexe du repli sur soi a primé sur la coopération aussi bien à l'intérieur du Continent qu'à l'extérieur, du fait notamment de l'extrême financiarisation des économies et de la gouvernance internationale.

Dans ces conditions, l'adoption d'un plan marshall pour la santé en Afrique, piloté par des africains, semble très peu probable. Il faut s'attendre davantage à un consensus sur l'orientation stratégique de transformation structurelle des économies africaines, et l'adoption des mécanismes d'appui y afférents, couvrant notamment le domaine de la santé.

***5/ Escompté à l'issue de ce sommet, l'accord du FMI pour des Droits de Tirages Spéciaux (DTS). Quels sont les atouts de ce mécanisme pour une véritable relance des économies africaines Post-covid19 ?***

Les Droits de Tirages Spéciaux (DTS) ne constituent pas une solution miracle. Il s'agit d'un mécanisme de stabilisation du système financier international dont la mobilisation doit respecter un ensemble de conditions garantissant la pérennisation de cette stabilité tant au niveau national (pays emprunteur) et qu'au niveau international (respect des engagements vis-à-vis des créanciers). L'une des missions statutaires du FMI consiste à « donner confiance aux États membres en mettant les ressources générales du Fonds temporairement à leur disposition moyennant des garanties adéquates, leur fournissant ainsi la possibilité de corriger les déséquilibres de leurs balances des paiements sans recourir à des mesures préjudiciables à la prospérité nationale ou internationale ».

Face à ce cadre rigide d'intervention du FMI, l'une des plus grandes difficultés des économies d'Afrique subsaharienne est le caractère informel de l'essentiel de leur tissu économique (plus de 90% dans la plupart des pays, si l'on considère l'indicateur de la population active employée dans ce secteur). Par conséquent, les États sont privés d'une part consistante de leurs recettes budgétaires et ne peuvent pas prétendre à des appuis du FMI à hauteur de leurs besoins réels. Le Fonds ne peut intervenir que dans la limite des recettes budgétaires mobilisables par les États, afin de garantir le remboursement des prêts consentis.

Les DTS ne doivent donc pas être considérées comme une solution pour la relance des économies africaines post-COVID19, mais plutôt comme un levier de mise en œuvre des mécanismes efficaces, permettant aux pays concernés d'accélérer le processus de transformation structurelle par incorporation systématique des unités de production informelles dans le circuit économique formel. Ce modèle économique présente deux avantages fondamentaux :

- (i) il lève le verrou de la contrepartie extérieure en favorisant la production locale des biens et services de consommation courante. Ce qui permet d'une part de réduire les importations massives (rééquilibrage de la balance des paiements), et d'autre part d'améliorer les recettes budgétaires des États (réduction mécanique de l'endettement extérieur) ;
- (ii) il favorise progressivement une contribution plus importante des pays africains aux échanges commerciaux régionaux et internationaux (renforcement de la position extérieure).

A y regarder de plus près, les pays africains feraient mieux de réorganiser efficacement leurs économies en investissant massivement dans l'éducation financière et professionnelle de leurs populations, avant de recourir aux DTS.

Le Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Économiques et Stratégiques (CEIDES) est un laboratoire d'idées qui cumule plus d'une dizaine d'années d'expérience dont six d'existence officielle sous la forme d'une association indépendante, à caractère scientifique et à but non lucratif.

Le CEIDES a vocation à contribuer à la paix et à la prospérité du continent. Il s'engage ainsi à travers la stratégie, la recherche, le conseil, l'influence et la formation dans le cadre du continuum des 3D Développement/Diplomatie/Défense.

Il compte 4 Clubs actifs qui rassemblent des décideurs, chercheurs et partenaires à différentes échelles.

L'intelligence des situations et des contextes, sans enfermement systémique, par recours à la rigueur méthodologique des sciences sociales, la capacité à mettre en place des espaces ouverts, transdisciplinaires et multiacteurs de dialogue structuré et en partager le fruit par des mécanismes de lobbying et plaidoyer sont notre cœur de métier.



**ceides**  
Centre africain d'Etudes Internationales  
Diplomatiques Economiques et Stratégiques

B.P. 35147 Bastos-Yaoundé/Cameroun

Tél : (+237) 243 105 872

[www.ceides.org](http://www.ceides.org)      Email : [infos@ceides.org](mailto:infos@ceides.org)



Think tank Ceides